

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 3 DECEMBRE 2010

Présents : Gilles MILLES, Maire, René VIRATELLE, Jean-Paul ROUX, Martine BOULAY, Philippe LAGOGUÉ, Adjoint, Christian DELHOUME, Stéphane PERENNES, Marie-Pierre PODGORNIAK, Eric BIRON, Dany GREGOIRE, Alain CHAPLY, Olivier LELARGE, Dominique PAVAT, Conseillers.

Absente excusée : Françoise HUYSMAN

Secrétaire de séance : Marie-Pierre PODGORNIAK

oooooooooooooooooooooooo

Avant d'ouvrir la séance, le Maire présente les membres présents du Conseil Municipal d'Enfants (CME) :

Jeanne NATHAN, Maire, Agathe NATHAN, 1^{er} adjoint, Eline BROGNOLI, 2^{ème} Adjoint, Bertille LELARGE, Margaux LAPLANE, Chloé DIERS, Jules PERENNES, Lucas CANAVERO.

Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal 3 novembre 2010

oooooooooooooooooooooooo

ORDRE DU JOUR

FINANCES
PERSONNEL
TRAVAUX
ZONE INDUSTRIELLE
ASSURANCES
AIDE AUX DEVOIRS
COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DU SENONAI
ORIENTATIONS 2011
AFFAIRES DIVERSES
QUESTIONS DES CONSEILLERS

FINANCES

*** BUDGET PRINCIPAL :**

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative n° 6. Il s'agit d'un virement de crédit entre les articles :

- 1641 – Remboursement capital emprunt + 12400 €
- 2313 100 – Construction Maison des Ados - 12400 €

*** SERVICE DE L'EAU :**

- le prix du mètre cube d'eau pour l'année 2011 est inchangé. Il est fixé à 0.70 €.
- La taxe pollution de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie s'élève à 0.348 € le m3.
- le raccordement et le droit de branchement sur le réseau est inchangé : 1143 €
- le montant de location des compteurs est fixé comme suit :

| | | | | | | | | | |
|----------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Diamètre | 12 | 15 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 100 | 150 |
| Tarifs | 5.00 | 6.00 | 7.50 | 15.00 | 38.00 | 44.00 | 50.00 | 75.00 | 90.00 |

*** SERVICE ASSAINISSEMENT :**

- Le prix du mètre cube d'eau assaini pour l'année 2010 est fixé à 1.60 € T.T.C. :
- 1.42 € seront reversés à la Communauté de Communes du Sénonais ;
 - 0.18 € sont conservés au budget communal afin d'assurer l'entretien du réseau.

La taxe pour la modernisation des réseaux de collecte est fixée à 0.300 € par mètre cube assaini.

PERSONNEL

***REGIME INDEMNITAIRE :**

Le montant de l'enveloppe du régime indemnitaire pour l'année 2011 est augmenté de 2%.

***AVANCEMENT DE GRADE :**

Deux postes d'adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe sont créés au 1^{er} janvier 2011.

***CONVENTION DE FORMATION**

Une convention est signée avec la Maison Familiale Rurale de Gron dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

Cette convention de partenariat concerne une formation technique sur l'utilisation des produits phytosanitaires sur deux jours.

TRAVAUX

***MAISON DES ADOS :**

Le studio d'enregistrement disposera de matériel professionnel appartenant à Monsieur Nicolas MACHET et il convient de procéder à certains aménagements non prévus initialement au dossier de marché.

Les portes d'accès au studio ainsi que la baie vitrée entre le studio et la console studio seront renforcées par des portes blindées.

Le montant de l'avenant n° 6 est de 3348.01 € H.T.

VOIRIE

Un devis est retenu auprès de la Société COLAS/NOVELLO pour un montant de 3360 € H.T afin de réaménager le carrefour de la Croix Jacquelin et de remplacer les quilles par un îlot de bordures de trottoirs.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général de l'Yonne.

ZONE INDUSTRIELLE

Le Conseil Municipal décide que la zone industrielle de Gron portera le nom de « Zone Industrielle des Salcys ».

ASSURANCES

Une étude a été réalisée sur les contrats d'assurance automobile de la commune. Une diminution des garanties sur les véhicules les plus anciens sera effectuée au 1^{er} janvier 2011.

Neuf contrats sont concernés.

CONVENTIONS AVEC UNE PSYCHOLOGUE

Deux conventions sont signées avec Madame RIGOLLET psychologue pour l'année 2011 :

- L'une pour le service de l'Aide aux Devoirs (trois séances de 1h30 dans l'année)
- La seconde pour le service de la Maison de l'Enfance (cinq séances de 1h30 dans l'année).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SENONAI

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain le comité de pilotage composé de membres du bureau communautaire a pour mission :

- d'orienter les études et de décider les temps forts de la concertation
- de définir les grands objectifs du Plan de Déplacement Urbain et les principes d'actions
- de valider les principaux résultats avant de les soumettre à la décision finale du Conseil

Deux personnes de la commune de GRON représenteront le comité technique qui viendra en appui au comité de pilotage :

- Philippe LAGOGUE, 3^{ème} adjoint

- Marc BIRON, agent de maîtrise responsable des services techniques sont désignés.

AFFAIRES DIVERSES

Un restaurant salon de thé « Le palmier » ouvrira ses portes en janvier 2011 dans les locaux de Monsieur BARRE situés sur la route départementale près du feu tricolore.

Douze bacs à fleurs ont été commandés, pendant les journées du salon des Maires à Paris, au prix de 175 € H.T l'unité. Les Gronois intéressés par le fleurissement de la commune et qui souhaitent disposer d'un bac peuvent contacter la Mairie.

Un conteneur de 40 pieds chargé principalement de tables d'école récupérées sera envoyé à GORY début 2011.

Une étude va être confiée à un paysagiste-conseil pour l'aménagement de la Fosse aux Loups.

Monsieur le Sous-Préfet de SENS visitera la commune jeudi 9 décembre 2010. Les élus sont invités à l'accueillir et l'accompagner.

Le Maire informe le Conseil qu'il convient de mettre à jour le tableau de classement des voies communales qui datait de 1959.

QUESTIONS DES CONSEILLERS :

Marie-Pierre PODGORNIAK demande que soient traitées les chenilles processionnaires dans les sapins proches du château d'eau.

Il manque une ventilation dans la pièce du sèche-linge au salon de coiffure (Christian DELHOUME). D'autre part, une fissure est apparue près d'un linteau (Dany GREGOIRE).

Selon Olivier LELARGE, la route est déformée et dangereuse aux Presles près d'un regard téléphonique. Il convient de prévenir les services du Département.

Jean-Paul ROUX demande une réflexion sur l'avenir des anciens poulaillers qui se dégradent.

* ORIENTATIONS 2011

Le Maire expose au Conseil qu'aucune inquiétude ne pèse sur les finances communales et qu'une augmentation des taux d'imposition ne semble pas se justifier en 2011.

Un débat permet de faire le point sur les projets 2011 envisageables. Le Conseil retient principalement :

- *la dissimulation des fils électriques rue du Vallon et Impasse des Courois
- *une piste cyclable en direction de l'étang de GRON
- *le remplacement de la rampe de skateboard par de nouveaux modules
- *la réalisation d'un passage piéton devant la salle des fêtes
- *l'accessibilité pour les handicapés des classes primaires rue de l'Ecole
- *et de nombreux autres aménagements pour améliorer la vie de la Commune (point d'eau à déplacer pour les agriculteurs, main courante dans un chemin en pente pour éviter les chutes, installation de bancs, plantations d'arbres, panneau lumineux pour inciter les véhicules à ralentir, coussins berlinois rue du Bordiot...).

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,
Gilles MILLES.